

Synthèse des débats

Jeudi 26 janvier 2023

à 19 heures 30

à BLAVOZY,

En Mairie, Salle du Conseil Municipal, 1^{er} étage

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Acceptation du compte rendu de la séance du CS du 15/12/2022
3. Décision du président (virement de crédits)
4. Ligne de trésorerie
5. Création d'un poste d'adjoint d'animation
6. Questions diverses

Présent.es : Mireille Defay, Christiane Puzon, Laetitia Pradines, Francis Cardoso, Guy Chapelle, Thierry Soleilhac, Delphine Roux-Charrier, Françoise Guillot, Danièle Vallery, Sabine Jouvhomme, Thierry Soleilhac, Serge Aboulin

Absent.es excusé.es : Julien Uggeri qui donne pouvoir à Francis Cardoso.

Le quorum est atteint, 12 votants

1. Désignation secrétaire de séance :

Le Président propose Thierry Soleilhac comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2022

Le président présente le compte rendu du conseil syndical du 15 décembre et demande aux membres leur approbation.

Approuvé à l'unanimité

3. VIREMENT DE CREDITS

Le président informe de sa décision d'un virement de crédit sur le budget 2022.

Dans la section Fonctionnement/Dépenses

Considérant le solde du chapitre 022 Dépenses Imprévues de 36 530,50 €, il convient d'effectuer un virement de 3 694,90 € de ce chapitre 022 réparti comme suit :

- Chapitre 011 - article 6042 : 2 704,90 €
- Chapitre 011 - article 6251 : 990, 00 €

4. LIGNE DE TRESORERIE :

Monsieur Le Président explique que la ligne de trésorerie devant être reconduite, il a été demandé une proposition à plusieurs organismes bancaires, voici le comparatif ci-dessous, il faut donc choisir celui qui sera plus pertinent pour la structure.

COMPARATIF LIGNE DE TRESORERIE 150 000€			
	CREDIT MUTUEL	CAISSE EPARGNE	CREDIT AGRICOLE
DUREE	1 AN		
Index de référence	Euribor 3 mois	ESTER	Euribor 3 mois
Taux d'intérêt	2,7626%	2,691%	2,9226%
Montant minimum de tirage			15 000 €
commission engagement ou frais de dossier	0,10 % soit 150€	0,2% soit 300 €	0,2% soit 300€
commission de non utilisation	0,15%	0,25%	aucune

Le Conseil part du postulat que l'évolution de l'Euribor à 3 mois et de l'€STER va être similaire. Après analyse, le choix se porte entre la Caisse d'Epargne et le Crédit Mutuel. Même si la proposition de la Caisse d'Epargne est plus intéressante au niveau des taux d'intérêt, il faut prendre en compte un surcoût de 150€ de frais de dossier d'une part, et un surcoût de 0.10% de

commission de non-utilisation. Il s'avère que sur les 3 dernières années, le tirage de la ligne de trésorerie s'est limité à 80 000€, ce qui n'est donc pas négligeable dans notre situation sur l'impact éventuel des frais de non-utilisation.

Le Président propose donc de retenir le Crédit Mutuel

Approuvé à l'unanimité

5. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Le contrat d'apprentissage de notre animateur de Blavozy se termine le 28 février 2023.

L'animateur a réussi son BPJEPS, il est là depuis longtemps et connaît bien la structure, il serait donc un atout pour le SIVOM.

Actuellement il est très difficile de trouver du personnel, le président propose donc de le stagiairiser à compter du 1^{er} mars 2023 afin de pérenniser son poste. Le Président propose donc de créer un poste d'adjoint d'animation.

Approuvé à l'unanimité

6. QUESTIONS DIVERSES

- Contrôle CAF : Monsieur Brice de la CAF a effectué un contrôle sur toutes nos structures ; nous attendons la notification des conclusions du contrôle.
- Départ en retraite : notre agent au secrétariat comptable nous a fait valoir son souhait de départ en retraite en fin d'année 2023 ; pendant 3 mois, notre agent va nous faire une synthèse des temps passés sur chaque item de son profil de poste ; aussi nous allons travailler avec les ressources en interne à préparer son remplacement ; un travail de redéploiement d'activités comme le ménage, la communication, la gestion du logiciel portail famille et autres va être engagé ; des formations sur le module compta et le module paie vont être engagées.